



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil)

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@gmail.com Site Web : www.agecem.org

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
convoquée, le **6 février à 12h00** au local **C-30** du siège social

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Référendum FECQ
4. Plan d'action
5. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par **Félix lefrancois sabourin** à **12h33**

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Étienne carrier

Appuyé par Amira ouali

«Que Julien Royal soit président et que Paméla Lavoie soit secrétaire d'assemblée.»

Aucune demande de vote

Adoptée à l'unanimité

3. Référendum FECQ

Il est proposé par Charles Picard-Duquette

Appuyé par Nicolas aubin

« Qu'il n'y ait pas de référendum de reconsidération d'affiliation à la FECQ, qu'un moratoire soit adoptée sur la question d'affiliation nationale à l'AGECEM jusqu'en novembre 2014.»

Le vote est demandé par Emmanuelle Corbeau Coulombe

Il est proposé par Nicolas Aubin :

Appuyé par

Qu'il y ait une présentation de la FECQ, faite par Jonathan Marlot

Il est proposé par Gabriel Lamarre

Appuyé par Marie-Laure Chaput

Que le nom de jonathan marlot soit remplacé par André Bouchard

Le vote est demandé par Francois leroux

Amendement est adopté à majorité

La principale devient : **Qu'André Bouchard fasse une présentation de la FECQ.**

La question préalable est demandée par : Félix Perras

Adoptée à majorité

La proposition est adoptée à majorité.

Faute d'intervention, nous entrons donc en procédures de vote

La proposition est battue à majorité.

Proposé par Gabriel Lamarre :

Appuyé par Félix Lefrancois Sabourin

Que soit convoquée une assemblée générale extraordinaire le mercredi 20 février 2013 à midi pour traiter des points suivants : Modification des règlements généraux et Désaffiliation FECQ. De plus, que l'avis de motion suivant soit soumis :

Le présent avis de motion vise à permettre à l'Assemblée générale d'affilier ou de désaffilier d'un regroupement national d'associations étudiantes. Cet avis propose de supprimer des règlements toutes les motions qui lient l'affiliation ou la désaffiliation à un référendum. De plus, l'avis propose de conférer à l'assemblée générale extraordinaire le pouvoir d'affiliation ou de désaffiliation.

Ainsi il est proposé que

Que l'article 24.1 du règlement n.1 se lise désormais ainsi : Affilier ou désaffilier d'un regroupement national d'association étudiante.

L'article 87 du règlement n.1 se lise désormais : La dissolution de l'association doit être soumise à un référendum.

Que l'article 88.1 du règlement n.1 se lise désormais ainsi : Pour qu'un référendum soit valide, au moins 5% des membres doivent s'exprimer, sauf pour les référendums de dissolution où le quorum est prévu à l'article 109.

Que l'article 88.2 du règlement n.1 soit abrogé.

Jonathan Marlot se présente au micro (non-membre).

L'assentiment de la salle est demandé

C'est adopté à majorité

Il est proposé par francois leroux : que l'AGECEM fasse un avis juridique sur le processus de reconsidération d'affiliation à la FECQ.

Cette proposition est rejetée par le président, car elle dénature la proposition.

François Leroux fait appel à la présidence

L'appel est rejeté à majorité

Félix lefrancois sabourin demande la constatation du quorum.

Le quorum n'étant pas constaté, l'assemblée est levée à 13h45.

4. Plan d'action

Il est proposé par <Proposeur>

Appuyé par <Appuyeur>

« **PROPOSITION.** »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Levée de l'assemblée

L'épuisement des points à l'ordre du jour étant constaté, l'assemblée est levée à **13h46**

Julien Royal

Président d'assemblée

Paméla Lavoie

Secrétaire d'assemblée